

Sujet : [INTERNET] Concernant le projet d'implantation des éoliennes à Pouligny Saint Pierre.

De : Damien Follet <damien-follet@outlook.com>

Date : 26/11/2018 14:00

Pour : "pref-be-ep-eolienpoulignystpierre@indre.gouv.fr" <pref-be-ep-eolienpoulignystpierre@indre.gouv.fr>

Monsieur le Commissaire Enquêteur,

Je réside secondairement 5 rue du Careoir, à Mont La Chapelle-36300 Pouligny-Saint-Pierre.

Je suis content qu'il y ait des projets relatifs aux énergies renouvelables dans notre belle région, cependant, je ne suis pas convaincu actuellement, au regard des éléments qui nous sont donnés à consulter, dont l'étude d'impacte que les retombées économiques soient garanties par ce par ce projet envisagé. Il ne me semble pas que la région et plus particulièrement cette zone d'implantation proposée soit particulièrement venteuse, au point d'obtenir un rendement correct de ces éoliennes.

Je ne comprends pas pourquoi l'une des éoliennes n'est placée qu'à 660 m des habitations, quand on sait que des pays européens, plus avancés que nous dans ce type de projet similaire, prônent des distances préventives plus importantes et qu'il y avait potentiellement d'autres points possibles d'implantation. Il y a des risques sonores, environnementaux et une dégradation du paysage des environs importants, quoiqu'en disent les résultats de l'étude d'impacte.

Je pense qu'aujourd'hui, effectivement nous avons besoin dans notre pays de tels projets de production d'énergies renouvelables, mais pas dans nos parcs régionaux qui sont des sanctuaires pour la faune et la flore et des pôles d'attraction touristiques.

Nous ne souhaitons pas que ce projet, dont la décision nous semble trop rapide et pas assez clair devienne un poids supplémentaire pour la commune et ses habitants dont nous faisons parti. En effet, ces constructions gigantesques enlaidissent le paysage, perturbent l'environnement et enfin, si le projet s'avère non rentable (aucune garantie), le contribuable devra payer au final.

Damien Follet